

1^{er} ARRONDISSEMENT

SITE DES ANCIENNES HALLES

Le plan directeur initial de réaménagement du site conçu par l'architecte David Mangin et sélectionné à la suite d'un concours en 2005 avait vocation à évoluer (voir S & M n° 189). La mairie de Paris a présenté en octobre 2008 le dernier état du projet d'aménagement de l'espace jardin, arrêté à la suite d'une concertation avec les associations locales.

~~Malgré cette concertation, plusieurs points de contestation demeurent, notamment la suppression du « jardin Lalanne » ce petit espace boisé formant jardin d'aventure destiné aux enfants (S & M n° 200).~~

Si le projet envisagé aujourd'hui peut avoir des qualités spécifiques, la mairie de Paris ne manquant pas de faire valoir, entre autres points, que les futurs espaces de jeux seront novateurs, plus ludiques et pour une tranche d'âge d'enfants plus large, qu'il y aura plus d'arbres, de larges prairies etc..., il n'en est pas moins dommage de supprimer quelque chose qui existe et qui est apprécié.

On peut aussi se demander si ce projet final est bien raisonnable compte tenu du prix de sa réalisation (35 millions d'euros) et s'il n'aurait pas été plus sage de s'en tenir à un remaniement de l'espace existant qui n'est pas dépourvu de quelques qualités.